SIGA FSIA
Schweizerische Interessengemeinschaft für Anästhesiepflege
Fédération suisse des infirmières et infirmiers anesthésistes
Federazione svizzera infermiere e infermieri anestesisti

SSAPM
Swiss Society for Anaesthesiology and Perioperative Medicine

À :
Directions des hôpitaux suisses
Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)
H+ Les Hôpitaux de Suisse
Directions des soins en anesthésie
Autres acteurs du secteur de la santé

Sursee, le 26 février 2025

Prise de position sur la classification salariale différente dans le domaine des soins en anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence

Madame, Monsieur,

En tant que Fédération Suisse pour les soins d'anesthésie (SIGA-FSIA) et Société Suisse d'anesthésiologie et de médecine périopératoire (SSAPM), nous constatons avec inquiétude que, dans certains hôpitaux suisses, les salaires des expert·e·s diplômé·e·s en soins intensifs et en soins d'urgence sont classés à un niveau supérieur à ceux des expert·e·s diplômé·e·s en soins d'anesthésie.

Nous saluons explicitement la revalorisation des salaires dans les domaines des soins intensifs et des soins d'urgence. Il s'agit d'une étape importante pour améliorer les conditions de travail et comme mesure face à la pénurie de personnel qualifié. Néanmoins, il nous semble incompréhensible que les infirmier·ère·s anesthésistes soient moins bien rémunérés malgré des responsabilités et des charges comparables.

Les formations post-diplôme (EPD ES) en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence reposent sur un plan d'étude cadre commun (EPD AIU ES), avec des conditions d'admission et des exigences d'examen identiques. Ces trois spécialisations exigent des compétences similaires et un travail dans des environnements très complexes et à haut risques. Les soins d'anesthésie se distinguent par une autonomie professionnelle exercée en étroite collaboration avec les anesthésistes, garantissant une prise en charge de haute qualité et sécurisée pour les patient·e·s de tous âges et de tous niveaux de risque. Ces compétences sont ancrées dans les standards suisses de soins d'anesthésie validés et basés sur les directives internationales de la "Fédération internationale des infirmiers anesthésistes" (IFNA).

Les infirmier·ère·s anesthésistes travaillent sous une forte pression physique et psychologique, prenant en charge des patient·e·s dans des situations critiques et assumant de grandes responsabilités. Ils doivent être prêts à réagir rapidement et de manière professionnelle en cas de complications potentiellement mortelles. Cette activité exigeante nécessite non seulement des compétences techniques approfondies, mais aussi une grande résistance psychologique.

L'inégalité actuelle en matière de classification salariale nuit à l'attractivité de la profession d'infirmier·ère anesthésiste et aggrave la pénurie de personnel qualifié. Une réduction des effectifs en soins d'anesthésie entraîne une diminution du nombre d'interventions chirurgicales réalisables, avec des répercussions négatives directes sur la prise en charge des patient·e·s et la situation financière des hôpitaux. Il existe déjà une pénurie aiguë d'expert·e·s diplômé·e·s en soins d'anesthésie en Suisse. Une classification salariale inférieure ne fera qu'exacerber cette situation, car moins de jeunes professionnel·le·s de la santé choisiront de se spécialiser dans les soins en anesthésie (EPD ES). C'est pourquoi nous demandons expressément une classification salariale équivalente pour les professions des soins en anesthésie, en soins intensifs et en soins d'urgence. Ce n'est qu'ainsi qu'une reconnaissance équitable de notre travail pourra être garantie et que la qualité élevée de la prise en charge en anesthésiologie pourra être assurée à long terme.

Outre l'inégalité salariale, il existe également une disparité concernant les frais de scolarité. Par exemple, à Zurich, ces frais sont supprimés pour les étudiant·e·s en soins intensifs et en soins d'urgence, mais pas pour les soins d'anesthésie. Cela représente une charge financière supplémentaire pour les futur·e·s infirmier·ère·s anesthésistes et réduit encore l'attractivité de cette spécialisation, contribuant à aggraver la pénurie de personnel qualifié à long terme. Nous demandons donc, en plus d'une classification salariale équitable, une égalité de traitement concernant l'exonération des frais de formation pour les trois spécialisations dans tous les cantons.

Pour toute question ou clarification, nous restons à votre entière disposition.

Avec nos salutations distinguées,

Fédération Suisse des infirmières et des infirmiers anesthésistes SIGA-FSIA

Michèle Giroud
Présidente SIGA-FSIA

Société Suisse d'anesthésiologie et de médecine périopératoire SSAPM

PD Dr. méd. Sina Grape
Co-Présidente SSAPM

Prof. Dr. méd. Christoph Hofer
Co-Président SSAPM